



## Agenda 21

Au XX<sup>ème</sup> siècle, le rythme marqué des croissances démographique et économique est à l'origine de questionnements sur la capacité de notre planète à répondre aux besoins de la société humaine. Les inégalités dans la répartition des richesses se creusent entre le Sud et le Nord mais aussi au sein d'une même société. La technologie interroge également : si elle apporte des bienfaits indéniables et permet d'améliorer le quotidien, elle est aussi source de graves pollutions et responsable de la destruction des écosystèmes en lien avec l'exploitation intensive des ressources.

Pour répondre à ces préoccupations, la "Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement", tenue à Rio de Janeiro en 1992, a adopté un programme d'action pour le XXI<sup>ème</sup> siècle communément appelé Agenda 21.

Ce programme formule des recommandations dans des domaines variés tels que :

- la pauvreté
- la santé
- le logement
- la pollution de l'air
- la gestion des mers, des forêts et des montagnes
- la désertification
- la gestion des ressources en eau et l'assainissement
- la gestion de l'agriculture
- la gestion des déchets

A la lecture de cette liste, on prend conscience que chacun d'entre nous, par son mode de vie et son comportement, a une influence sur l'avenir de notre planète et de la société humaine. Le programme de Rio invite donc les collectivités locales à mettre en place leur propre programme d'Agenda 21 afin de créer un cadre permettant à leurs citoyens d'agir dans le sens du développement durable. C'est ce que nous avons fait à Cossonay en créant notre propre Agenda 21, suivant en cela le Canton de Vaud, la Confédération et bien d'autres communes.

## L'agenda 21 à Cossonay

### Historique

Durant la législature 1998-2001, la Municipalité décide d'analyser la consommation d'énergie des bâtiments scolaires du Pré aux Moines afin de lancer un programme d'économies. Avec quelques ajustements techniques, on diminue la consommation de gaz d'environ 12% sans que les utilisateurs ne s'en aperçoivent. Mais l'économie d'énergie, bien qu'étant une mesure nécessaire à la sauvegarde de notre environnement, ne suffit pas. Le réchauffement climatique nous concerne tous, il faut une action d'envergure afin d'entraîner et le Conseil communal et toute la population. C'est pourquoi, dans sa séance du 5 mars 2007, la Municipalité de Cossonay décide de s'engager sur la voie du développement durable en rédigeant un Agenda 21. Des réflexions menées conjointement avec le bureau Bio-Eco Sàrl aboutissent à la rédaction d'une « déclaration d'engagement sur la voie d'un développement durable », adoptée et signée par la Municipalité et le Conseil communal le 31 août 2009. Cette déclaration est en fait une charte selon laquelle la cité de Cossonay s'engage pour le développement durable devant les autorités cantonales et fédérales, dans les cinq domaines suivant:

- ◆ Participation / communication
- ◆ Protection du patrimoine
- ◆ Climat
- ◆ Economie locale
- ◆ Jeunesse (et 3<sup>ème</sup> âge)

En 2012 la Municipalité met en place un comité de pilotage composé de 4 membres, présidé par le Municipal en charge de l'environnement. Ce comité conçoit un stand que la commune présente à l'Expo de Coss en octobre 2012. Le 2 mai 2013, conjointement avec le bureau Bio-Eco Sàrl, il organise une assemblée communale qui réunit des intéressés de la commune, élargie, de Cossonay. Le but est d'entamer un dialogue permanent entre autorité et population sur la question du développement durable. Suite à cette assemblée, une commission extraparlamentaire est créée.

### **La commission "Agenda 21"**

La commission Agenda 21 de Cossonay est une commission extraparlamentaire consultative chargée de maintenir le dialogue entre la population et la Municipalité.. Elle est composée de :

- vous, habitantes et habitants de Cossonay;
- un représentant de la Municipalité, qui préside la commission;
- un délégué du Conseil communal, qui rapporte à ce dernier les activités de la commission;

Les actions de la commission sont doubles : d'une part elle répond aux mandats de consultations que la Municipalité pourrait lui donner. D'autre part elle soumet elle-même des propositions d'actions à la Municipalité et les réalise le cas échéant. Ces idées peuvent venir de discussions internes à la commission, mais aussi de vous, citoyens et citoyennes de Cossonay.

### **Le développement durable, c'est vous qui pouvez l'amorcer!**

Concevoir de manière participative une démarche de durabilité permet d'accroître l'engagement citoyen et ainsi d'augmenter les possibilités d'identification des individus avec leur environnement proche. Cela permet aussi de renforcer le dialogue avec les différents acteurs résidant sur notre territoire et d'établir des liens de confiance.

De plus, le développement durable n'est pas une affaire qui peut être résolue par une poignée de personnes, c'est l'affaire de toutes et tous, c'est un mouvement fait de petites et grandes actions. C'est en vous impliquant, avec la commune, que nous pourrons ensemble atteindre les objectifs fixés en termes de durabilité.

Alors, des idées, vous en avez sûrement. Certaines pourront ne pas aller de l'avant, mais d'autres permettront d'améliorer notre environnement social, économique et environnemental et de laisser de meilleures conditions de vie pour vous et les générations à venir. Alors, à vous de jouer, soit en

1. participant à la commission extraparlamentaire;
2. proposant des actions ou des idées;
3. discutant autour de vous, avec vos voisines et voisins, concitoyen-ne-s;

Dans tous les cas, qu'une seule adresse à retenir : [agenda21@cossonay.ch](mailto:agenda21@cossonay.ch)

En résumé, vous, citoyennes et citoyens, entrepreneurs-euses et commerçants-es de Cossonay, êtes des acteurs indispensables de l'Agenda 21 de Cossonay, que ce soit en donnant des idées, proposant des actions, participant aux actions ou en vous engageant dans la commission.

### **Actions menées dans le cadre de l'Agenda 21 de Cossonay**

#### **Dans le domaine "Participation / communication"**

- Coss Info : Pour satisfaire les besoins d'information de notre population, la Municipalité a créé les pages Coss Info dans le Journal de Cossonay. Le développement durable est appelé à y prendre une place importante. Elle publie aussi des articles de fond sur divers sujets concernant le fonctionnement de la commune, son histoire, ses personnalités, etc.
- Collaboration Nord / Sud : Le volet social de l'Agenda 21 postule une répartition équitable des ressources, également à l'échelle planétaire. Par solidarité, la Municipalité a décidé de participer à des projets de développement en versant Fr. 2.--/hab. à la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération) et en consacrant 1ct/m<sup>3</sup> d'eau pour l'adduction d'eau dans les pays du Sud. La commune est membre de la fondation Bruno Manser Fonds. C'est un organisme qui lutte contre la déforestation qui détruit l'habitat et spolie les populations autochtones en Asie.
- Festival du film : La commission Agenda 21 tient un stand d'information au Festival du film vert ou au Festival écologie et aventure au cinéma de Cossonay. La Commune subventionne par ailleurs cette manifestation depuis des années.

- Expo de Coss : La commission Agenda 21 tient un stand à l'Expo de Coss. Une animation pour tout âge y est organisée sur le thème de l'année : par exemple en 2015 "Réduction des déchets et économie des ressources" et en 2016 "Pour une alimentation réfléchie".
- Site internet : Une page "Agenda 21" est entretenue par la Commission et l'administration communale sur le site internet de la Commune de Cossonay.
- Adresse e-mail : une adresse e-mail spécifique a été créée pour permettre à tout-e-s les citoyen-ne-s de Cossonay de prendre contact, poser des questions, proposer des actions relatives à l'Agenda 21.

#### Dans le domaine "**Protection du patrimoine**"

- Faune et flore : La prairie des Rochettes, en dessus du site de Venoge Parc, a été revitalisée par la plantation d'un verger d'une soixantaine d'arbres fruitiers à hautes tiges, de variétés anciennes, qui pourront servir de refuge aux oiseaux. La plantation s'est effectuée avec le concours des membres du Rotary Club.
- L'étang du Sépey est une réserve nationale de batraciens que nous entretenons depuis de longues années en collaboration avec Pro Natura. D'ailleurs, un chemin pédestre élaboré par Pierre Corajoud passe dans le coin; sous la dénomination "En balade à Cossonay" il a été inauguré le 27 septembre 2015. La brochure faisant office de guide pour la balade est à disposition auprès de l'administration communale, de l'hôtel "Le Funi" ou en téléchargement : [En balade à Cossonay](#).
- Voir les articles de presse : [Invitation à la redécouverte Cossonay côté jardin](#)
- L'ancien marais de Chevrey, asséché, a été remis en eau pour favoriser le développement de la faune et de la flore en milieu humide.
- Certification FSC : L'entretien et l'exploitation des forêts communales se fait dans le respect du développement durable, ce qui nous a permis d'accéder à la certification FSC ([Forest Stewardship Council](#)). Chaque acheteur d'un produit à base de bois devrait s'assurer qu'il est labellisé FSC.
- Patrimoine bâti : Durant les trois dernières législatures, nous avons consacré des moyens importants à la restauration du patrimoine bâti communal (clocher, bâtiment du Funiculaire, bâtiment administratif, Espace Alfred Landry).
- Pour mieux connaître la Vieille Ville, un dépliant, disponible auprès de l'administration communale, décrit un parcours passant en revue ses principaux monuments. Des plaquettes numérotées placées sur les bâtiments permettent de se situer. Télécharger le dépliant : [Plan de la vieille ville de Cossonay](#)

#### Dans le domaine "**Climat**"

- Energie : Un programme d'économie de chauffage a été réalisé dans les PAM 1, 2 et 3. 150m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques ont été posés sur le PAM 4. Sa production annuelle est d'environ 22000 kWh par an. La pose de capteurs solaires est encouragée par des facilités de mise à l'enquête.
- Des panneaux photovoltaïques ont été posés sur CossArena (salle polyvalente). Son toit est loué à la Romande Energie pour y installer des panneaux photovoltaïques.
- Lors des extensions et des réfections de notre réseau d'éclairage nous introduisons des économiseurs d'énergie et des luminaires à faible consommation. La commission Agenda 21 a réalisé une étude sur ce sujet et a fait part de certaines suggestions quant à des constructions futures à la Municipalité.
- Mobilité : La réaffectation du chemin pédestre qui descend de la ville de Cossonay à la gare de Cossonay-Penthalaz, est en cours de discussion.
- Quatre flexi-cards CFF sont à disposition. Elles permettent de voyager un jour entier dans toute la Suisse en offrant les possibilités d'un abonnement général. On peut les obtenir pour le prix attractif de Fr. 40.-- auprès de l'administration communale ou par le [formulaire en ligne](#).
- Notre Municipalité est en partie à l'origine de l'augmentation du nombre de bus sur les lignes de Morges et l'Isle depuis 2012, ainsi que de la création de la ligne Chevilly - Dizy - Cossonay - Gollion - Penthalaz.

Le site [www.e-covoiturage.ch](http://www.e-covoiturage.ch) permet de trouver d'autres personnes intéressées par le covoiturage. On y trouve également une cartographie de parkings longue durée où les covoitureurs peuvent laisser la voiture toute la journée.

Une voiture **Mobility** est stationnée à l'avenue du Funiculaire.

Une "zone rencontre" a été créée en Vieille Ville, donnant la priorité aux piétons, la vitesse des voitures y est limitée à 20 km/h. Le stationnement n'est autorisé que sur les places balisées. Elle rend la Vieille Ville plus conviviale.

La réfection de la rue des Etangs avec la création de deux giratoires a rendu la circulation plus fluide et plus sûre avec moins de pollution.

Déchets :

Dans l'optique "réduire, réparer, réutiliser", le nouveau Centre de tri et la taxe au sac constituent une étape importante vers le développement durable. Vu la raréfaction des matières premières, le tri et le recyclage des déchets auront une importance croissante. Nos poubelles constitueront des ressources pour notre économie dans le futur.

Un coin échange a été mis en place au Centre de tri. Ce coin est en cours d'agrandissement. Les gros meubles n'ayant pas leur place au coin échange, nous vous suggérons de consulter les différents sites Internet d'achat et vente en ligne.

Pour les petits objets du quotidien, cinq boîtes d'échange ont été installées : à la rue des Laurelles, au PAM, aux Terrailles, sur la Place du Temple et à Allens. Elles sont à la disposition des habitants pour y échanger gratuitement livres et autres petits objets. Nous vous proposons en outre d'adopter et de développer le système d'échange entre voisins "PumpiPumpe" : <http://www.pumpipumpe.ch>.

Chaque année, l'action « coup de balai » destinée à récolter et éliminer les déchets abandonnés dans la rue et les espaces publics et naturels de notre commune est menée par la Commission Agenda 21 avec l'appui de la Municipalité, de l'administration communale et des habitants de Cossonay.

Un répare-café a été organisé pour la première fois en juin 2015. Le répare-café c'est "réparer au lieu de jeter" et chacun y est le bienvenu. On y vient avec un appareil défectueux à remettre en état, un objet à modifier ou à transformer. Avec les conseils, l'aide et les outils de professionnels ou de bénévoles, chacun s'occupe de son objet, le répare s'il est cassé ou défectueux, le bricole pour le transformer et lui redonner une nouvelle vie.

#### Dans le domaine "**Economie locale**"

Administration : L'administration utilise du papier recyclé.

Agriculture : Un soutien aux agriculteurs est créé pour la mise en réseau des surfaces de compensation. La juxtaposition des surfaces de jachères favorise la conservation et le développement de la faune et de la flore.

#### Dans le domaine "**Jeunesse et aînés**"

Enfants : En créant la crèche Croquelune en 2006, nous avons fait œuvre de pionnier dans la région.

Jeunes : Trop de jeunes ne savent pas que faire de leur temps libre. Le CLAC est un lieu de rencontre que nous leur avons offert pour y exercer des activités de loisir.

Aînés : Coss-Aînés est un groupe de bénévoles, coaché par Pro Senectute Vaud et encouragé par la Municipalité, qui organise diverses activités en faveur des aînés. Grâce au soutien de la commune, un programme des activités mensuelles est publié dans chaque tout-ménage du Journal de Cossonay. De nombreuses activités restent à organiser et à imaginer. Les forces nous manquent. Si vous avez du temps libre, venez nous rejoindre, car Coss-Aînés c'est sympa !

Pour tout renseignement : [agenda21@cossonay.ch](mailto:agenda21@cossonay.ch)